

Image not found or type unknown



## Liquidation et garder le bien

Par **gyubert**, le **14/10/2009** à **06:07**

Bonjour, monsieur ou madame rnJ'aimerais garder mon pret immobilier car j'ai un salaire qui me le permet jusqu'à ce jour de le payer car je suis en contrat CDI et que pour la liquidation de mon entreprise mon passif pourrait etre soldé par ma concubine qui ferai un credit pour soldé mon passif ,une somme sera aussi prise pour la partie restant du à mon ex-pouse,ma question comment faire pour utilise cette rneventualité.rnMon liquidateur me dit que cela n'est possible et mon banquier me dit le contraire.rnDonner moi une confirmation de cette possibilité